

<http://mobilitépartagée.free.fr>

école de la mobilité

siret 501 000 913 00019

04 79 88 99 59

Réseau VOITURAGE GRATUIT

Pascal Sacau, écologue indépendant

en profession libérale Urssaf 730 5301410899

1, rue de l'avenir 73100 Aix-les-Bains

Objet : amendes majorées

FORD Orion 6896 RC 73

utilisée par M. Thierry FAROUELLE

Dossier 3010 0080097259

FIAT Uno 4631 RR 73

utilisée par M. Yahya EL MISSAOUI

Dossiers 3010 0080092454 et 0018671617

Mode diffusion : Courrier en LR AR

puis **lettre ouverte** via notre site + tracts publics

si le problème n'est pas résolu par les intéressés

TRIBUNAL de POLICE

585, avenue de la Boisse BP 1153

73011 CHAMBÉRY

Aix-les-Bains, le 1er juin 2010

Monsieur L'Officier du Ministère Public,

Le Réseau VOITURAGE GRATUIT, école de la mobilité, découvre ces nouvelles amendes contractées par des utilisateurs de nos véhicules lorsque celles-ci passent au Tribunal de Police pour une majoration.

Elles nous ont été cachées sans doute parce que nos protocoles prévoient que « nous nous réservons le droit de retirer le véhicule à la première amende »

Les sommes en cause sont considérables ; elles dépassent largement nos possibilités financières car nous devons travailler pour vivre et financer le Réseau.

L'infraction concernant la place réservée aux handicapés est grave d'autant que notre réseau covoiture aussi des handicapés pour des déplacements en ville.

*Afin que ces amendes soient payées par les personnes concernées nous vous communiquons les protocoles d'accord signés avec les dernières coordonnées connues, leur téléphone, leur permis de conduire et l'attestation d'assurance pour la Ford ORION au nom pour M. **Thierry Farouelle** que nous avons prévenu par téléphone au 06 40 20 85 45.*

*En ce qui concerne M. **Yahya EL MISSAOUI**, il a abandonné notre véhicule dans une cité sans essence et sans nous prévenir. Nous l'avons croisé récemment en ville sans savoir qu'il devait ces sommes. Nous ne connaissons ni son adresse actuelle, ni son téléphone.*

Compte-tenu des sommes en cause (360 euros), nous vous ferons part de toute information utile au recouvrement de cette somme.

*Vu Yahya et MISSAOUI le jeudi 3 juin à la terrasse du
Borsalino -
Informé de ma démarche*